



Enquête épidémiologique en élevage certifié ayant livré un animal révélé séropositif en I.B.R.

Lorsqu'un bovin issu d'un cheptel certifié est révélé séropositif à sa sortie de ce cheptel, une enquête épidémiologique est nécessaire pour apprécier le risque de contamination de cet élevage. Cette fiche permet d'enregistrer les principales informations utiles à l'analyse d'un cas. Elle doit être renseignée de façon conjointe par l'éleveur et son vétérinaire, au cours d'une visite de ce dernier dans l'élevage.

Le bovin révélé séropositif à sa sortie du cheptel objet de la présente enquête est désigné ci-après sous le vocable « bovin index ». En cas de sortie concomitante de plusieurs bovins révélés séropositifs, renseigner si nécessaire une fiche par bovin index.

Les zones en grisé sont destinées à recueillir les numéros des bovins ayant été en contact avec le bovin index. Si certains de ces bovins sont déjà sortis du cheptel à la date de l'enquête, remplacer leur numéro par la mention « Sorti ».

L'élevage d'origine et l'enquête

N° de cheptel détenteur	
Nom de l'éleveur	
Atelier dérogatoire associé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom du vétérinaire I.B.R.	
Date de l'enquête	
Statut de l'élevage (avant la suspicion)	
Date d'acquisition de ce statut	
Date de la dernière prophylaxie	

Le bovin révélé positif

Numéro du bovin	
Date et lieu de naissance	<input type="checkbox"/> élevage <input type="checkbox"/> introduit
Date d'introduction dans le cheptel d'origine (si introduction)	
Sexe	<input type="checkbox"/> femelle <input type="checkbox"/> mâle <input type="checkbox"/> castré

- o Circonstance de la suspicion : vente pension / prêt
 concours autre :

o Date de départ du bovin de son cheptel d'origine :

o Date d'arrivée du bovin dans son cheptel d'accueil :



- o Date de prélèvement du bovin dans son cheptel d'accueil :
- o Renseignements concernant la mère du bovin index :

Numéro de la mère
Statut IBR de la mère	<input type="checkbox"/> inconnu <input type="checkbox"/> séronégatif <input type="checkbox"/> séropositif
Date du dernier contrôle	
Bovin index sevré (si âge < 1 an)	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui Période :

- o Si le bovin index est une vache :

Numéro du dernier produit
Date de naissance du produit	
Produit sevré	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui Période :

- o **Commentaires particuliers sur le bovin index :**

Historique de l'allotement du bovin index depuis la dernière prophylaxie

- o **Toute entrée de bovin(s) dans le lot dans lequel se trouve le bovin index doit être considérée comme un changement de lot : renseigner une autre ligne en précisant « idem lot x + bovin(s) n°,,, etc. »)**

Lot	Date d'entrée en lot	Date de sortie du lot	Liste des bovins concernés (ou désignation du lot : fournir la liste des bovins correspondants en annexe)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

- o **Commentaires :**



Appréciation des risques de contamination endogène

- A quand remonte la présence du dernier bovin séropositif connu dans le troupeau ? inconnu

A-t-il eu des contacts avec le bovin index ? Non Oui

Si oui :

Numéro de ce bovin	Période(s) de contact avec le bovin index
.....	

- Y a-t-il eu des résultats d'interprétation difficile (divergents, ...) lors de la dernière prophylaxie, ou depuis cette date ?

non oui

Les animaux concernés ont-ils eu des contacts avec le bovin index ?

non oui

Si oui :

Numéros de ces bovins	Période(s) de contact avec le bovin index
.....	
.....	
.....	
.....	

- Y a-t-il eu des cas de réhabilitation I.B.R. depuis la dernière prophylaxie ?

non inconnu oui

Ces bovins ont-ils eu des contacts avec le bovin index ?

Non Oui

Si oui :

Numéros de ces bovins	Période(s) de contact avec le bovin index
.....	
.....	

- Commentaires :



Risques particuliers liés à la reproduction

○ **Pratique de la reproduction**

Monte naturelle :

taureaux de l'élevage autres taureaux (prêt, copropriété,...)

Insémination artificielle :

semences CIA semences de l'élevage autres

○ **Ces taureaux ont-ils eu des contacts avec le bovin index depuis la dernière prophylaxie ?** Non Oui

Si oui :

Numéros de ces taureaux	Période(s) de contact avec le bovin index
.....	
.....	
.....	
.....	

○ **Commentaires :**

Appréciation des risques de contamination par introduction

○ **Liste des animaux introduits depuis le dernier contrôle de prophylaxie, et ayant été en contact avec le bovin index** (éventuellement jointe en annexe si listing informatique)

	Numéro du bovin	Date d'introduction	Résultat du contrôle I.B.R.	Période(s) de contact avec le bovin index
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			



- **Modalités de transport des animaux introduits**
 - transport direct passage par un opérateur commercial
 - allotement avec d'autres animaux
- **Commentaires**

Appréciation des risques de contamination par retour de rassemblement

- L'élevage a-t-il participé à des rassemblements (comices, foires, concours, estives) depuis le dernier contrôle de prophylaxie ?
 - non oui

Si oui, renseigner le tableau ci-dessous pour les bovins ayant participé et ayant été en contact avec le bovin index après leur retour

Lieu du rassemblement	Date du rassemblement	Numéros des animaux concernés	Statut I.B.R. du rassemblement	Précaution au retour	Période(s) de contact avec le bovin index
				
				
				
				

- **Commentaires**



Appréciation des risques de contamination par pension ou prêt

- L'élevage a-t-il envoyé des animaux en pension (ou en prêt) dans un autre élevage, depuis la dernière prophylaxie ?

non oui

Si oui, renseigner le tableau ci-dessous pour les animaux ayant été en contact avec le bovin index après leur retour

Numéro du cheptel d'accueil	Début et fin de la pension	Numéros des animaux concernés	Statut I.B.R. du cheptel d'accueil	Précautions au retour	Période(s) de contact avec le bovin index
				
				
				
				

- L'élevage a-t-il accueilli des animaux d'un autre élevage en pension (ou en prêt), depuis la dernière prophylaxie ?

non oui

Si oui, renseigner le tableau ci-dessous pour les animaux ayant été en contact avec le bovin index

Numéro du cheptel d'origine	Début et fin de la pension	Statut I.B.R. du cheptel d'origine	Précautions à l'issue de la pension	Numéros des animaux concernés	Période(s) de contact avec le bovin index
				
				
				
				

- Commentaires



Risque de contamination par le voisinage

- Le bovin index a-t-il pâture dans des parcelles présentant un risque de voisinage particulier (cheptel de statut positif ou inconnu, avec possibilité de contacts directs, ...), depuis la dernière prophylaxie ?

non oui

Si oui :

Numéro ou nom du cheptel voisin	Statut I.B.R. du voisin	Numéros des bovins présents avec le bovin index	Période de pâturage
	<input type="checkbox"/> inconnu <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> positif	
	<input type="checkbox"/> inconnu <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> positif	
	<input type="checkbox"/> inconnu <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> positif	
	<input type="checkbox"/> inconnu <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> positif	
	<input type="checkbox"/> inconnu <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> positif	
	<input type="checkbox"/> inconnu <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> positif	

- Y a-t-il eu des « accidents » de voisinage ? (animaux échappés, intrusions, ...) depuis le dernier contrôle de prophylaxie ?

non inconnu oui : expliquer

.....

Si oui, ces accidents ont-ils concerné le bovin index ? non oui

Si oui :

Numéros des bovins concernés en même temps que le bovin index	Période de survenue de l'accident
.....	
.....	
.....	
.....	

- Commentaires



Relevé de conclusions de l'enquête

- La totalité des bovins répertoriés dans les zones en grisé sont susceptibles d'avoir été contaminés par le virus de l'IBR, et devront faire l'objet d'un recontrôle en sérologie de mélange, dans un délai maximum de 3 mois après la sortie définitive du(es) bovin(s) index.
Pour les bovins concernés par ce contrôle et qui seraient déjà sortis de l'élevage, il est indispensable de récupérer les résultats des contrôles I.B.R. des mouvements (sauf destination abattoir ou atelier dérogetaire).
- Si le délai entre le départ du(es) bovin(s) index et le prélèvement dans le cheptel destinataire est supérieur à 15 jours, le S.T.C. peut, au vu des résultats de la présente enquête, accorder collégalement une dérogetation à ce recontrôle.
- Commentaires et mesures particulières

- **Signatures**

L'éleveur

Le vétérinaire
